

MEDICAMENTS A HAUT RISQUE : EXEMPLE DE COMMUNICATION AU SEIN D'UN CENTRE HOSPITALIER

Marie DI QUAL, Sylvain COUDERC, Charlotte GRANAT, Emilie PENET, Sophie TREDEZ, Nadège CERBELAUD, Mickaël FAMIN
Pharmacie, Centre Hospitalier de Guéret, 23011 Guéret Cedex



Un Centre Hospitalier mène une enquête interne

En juin 2016, le centre hospitalier de Guéret a décidé d'ouvrir une enquête interne, menée par la Pharmacie à Usage Intérieur (PUI), dans le but d'identifier les Médicaments à Haut Risque (MAHR) propres à son activité.

La réglementation française impose que tous les établissements de santé mènent des actions de sensibilisation et de formation des professionnels de santé au risque d'erreurs médicamenteuses, notamment sur les médicaments dits « à haut risque ». Cette obligation nécessite que soit établie une liste de « Médicaments à Haut Risque » (MAHR) propre à chaque établissement de santé.

Interroger les acteurs

Dans ce Centre Hospitalier, cette démarche a pris la forme d'un questionnaire anonyme adressé à tous les professionnels de santé (médecins, chirurgiens, pharmaciens, sages-femmes, IDE, internes, étudiants, etc.). 400 questionnaires ont été envoyés, 73 ont été retournés à la pharmacie. Les participants ont dû donner leur définition d'un

MAHR, une liste de médicaments qu'ils considéraient comme « à haut risque », et justifier cette liste. Il leur a également été demandé de proposer des actions de sécurisation pour les MAHR.

Croiser les sources

Les conclusions de cette enquête ont été associées à la liste des « never events » (liste de 12 événements qui ne devraient jamais arriver) de l'Agence Nationale du Médicament et des Produits de Santé (ANSM), et à une étude de l'historique des erreurs médicamenteuses déclarées au sein de l'établissement.

Traiter les données

Les investigations ont permis d'établir une liste de 8 catégories de médicaments. Une communication sur les médicaments retenus est prévue dans les mois suivants l'établissement de cette liste.

Constitution d'une documentation : 8 fiches d'information

8 Fiches « mémo »

- les antibiotiques injectables,
- les anticoagulants oraux et injectables,
- les curares,
- les électrolytes concentrés,
- les formes buvables,
- les insulines,
- le méthotrexate par voie orale,
- la voie d'administration.

- le cadre réglementaire,
- la définition d'un MAHR,
- les mesures à respecter pour tout MAHR
- la nécessité de signaler toute erreur médicamenteuse

Mentions communes à tous les documents

Recommandations spécifique sur chacune des fiches, adaptées au MAHR

- la prescription : respect des indications, règles de rédaction de la posologie...
- l'administration : règle des 5B, double vérification, traçabilité, modalités particulières de manipulation...
- le stockage : étiquetage spécifique, dotation adaptée, séparation physique de spécialités à dénomination proche...

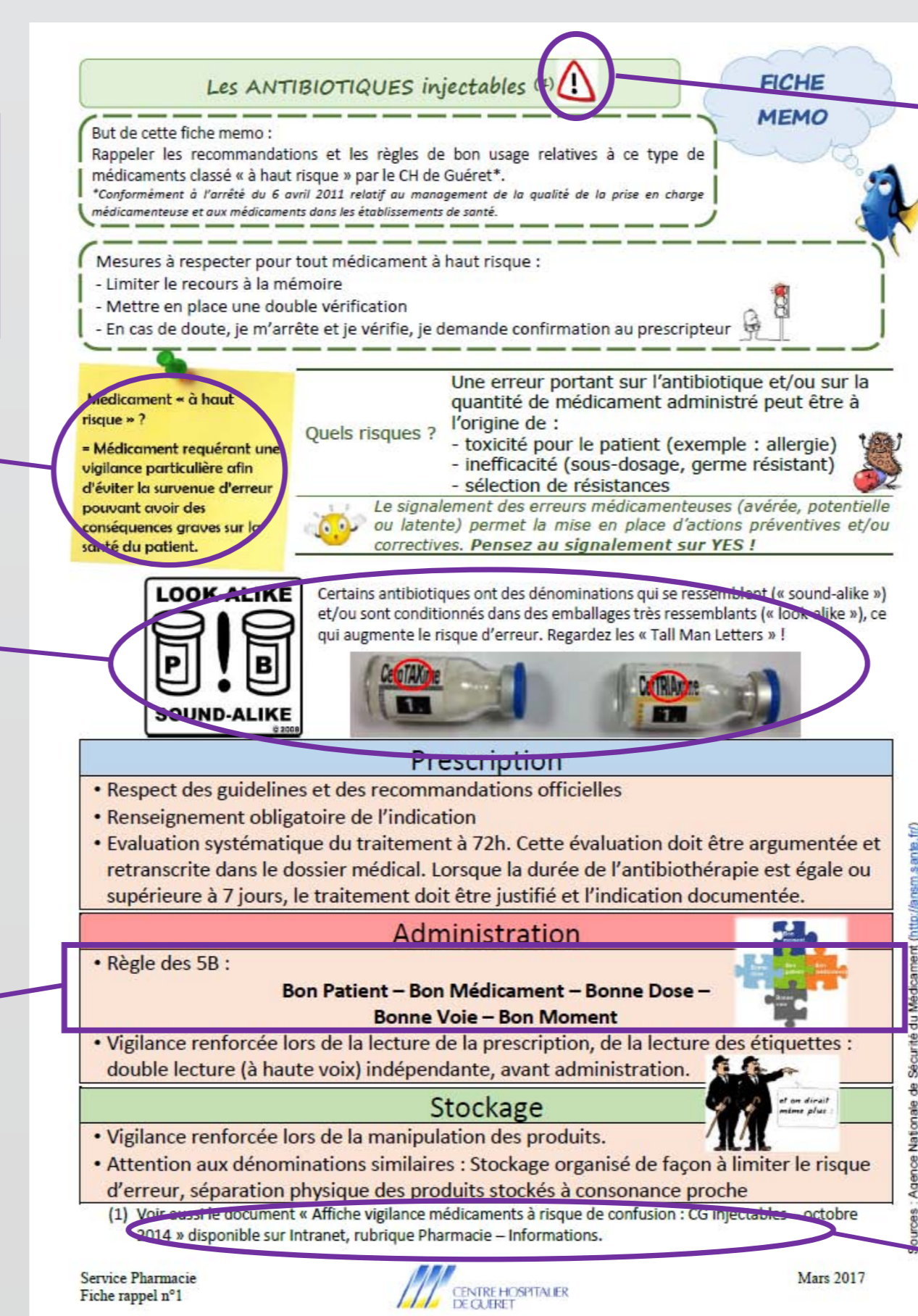
Une attention particulière a été apportée pour donner aux documents un aspect visuel, synthétique, pédagogique et ludique, pour qu'ils puissent être facilement consultés par les professionnels de santé destinataires.

Objectifs du document, contexte réglementaire et mesures générales applicables pour tout médicament à haut risque

Définition d'un Médicament à Haut Risque

Sélection d'images illustrant les risques liés à l'utilisation du médicament, liste des spécialités disponibles dans notre établissement, détail d'une affiche officielle, etc.

Rappel de la **règle des 5B** : Vérification, avant administration du médicament, qu'il s'agit du **bon patient**, du **bon médicament**, à la **bonne dose**, et que le médicament est administré par la **bonne voie** et au **bon moment**.



Logo identifiant les médicaments à Haut Risque au sein de notre établissement de santé

Rappel des risques liés à l'utilisation du médicament concerné, et de la nécessité de déclarer les erreurs ou risques d'erreurs

Ensemble de consignes pratiques à appliquer, et de rappels de bon usage, réparties en 3 catégories : Prescription, Administration, Stockage.

Renvoi aux éventuels documents-qualité internes correspondants

Fiches-memo : quel avenir ?

Après une validation institutionnelle, les 8 documents rédigés sur les Médicaments à Haut Risque ont été diffusés auprès du personnel soignant et des prescripteurs. Ils donnent un ensemble de consignes pratiques facilement applicables dans un service de soins. L'application des mesures préconisées devrait permettre de **limiter le risque d'erreur médicamenteuse** pour les patients hospitalisés. L'ensemble de ces fiches est regroupé dans un classeur, et diffusé et explicité aux services de soins par les Préparateurs en Pharmacie Hospitalière référents.

Cette action s'intègre dans le plan d'action institutionnel visant à l'amélioration de la sécurité de la prise en charge médicamenteuse de l'établissement.